

**GC CONSEIL**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 29.520 euros  
Siège social : 28 chemin de la place  
69680 CHASSIEU  
914 552 443 RCS LYON

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

**CERTIFIÉS CONFORMES A L'ORIGINAL**

Le Gérant  
Monsieur Grégory CARMONA



Désignation de l'entreprise : GC CONSEIL

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	43 650	FH		FI	43 650
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	43 650	FK		FL	43 650	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	526	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	44 176
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 773	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 043	
	Salaires et traitements*					FY	37 958	
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	42 774	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	1 402	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	1 402	

Désignation de l'entreprise : GC CONSEIL

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH			
<b>- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices *		HK	210		
<b>TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)</b>		HL	44 176		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	42 984		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	1 192		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	526		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## **ANNEXE**

Exercice du 14/06/2022 au 30/06/2023

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 14/06/2022 au 30/06/2023

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			29 520
<b>TOTAL</b>			29 520
<b>TOTAL GENERAL</b>			29 520

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			29 520	29 520
<b>TOTAL</b>			29 520	29 520
<b>TOTAL GENERAL</b>			29 520	29 520

**Etat des amortissements**

Néant

**Etat des provisions**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	5 915	5 915	
Taxe sur la valeur ajoutée	60	60	
Débiteurs divers	223	223	
<b>TOTAL</b>	6 198	6 198	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	360	360		
Impôts sur les bénéfices	210	210		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 366	2 366		
Groupe et associés	2 187	2 187		
Autres dettes	420	420		
<b>TOTAL</b>	5 543	5 543		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 187			

**GC CONSEIL**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 29.520 euros  
Siège social : 28 chemin de la place  
69680 CHASSIEU  
914 552 443 RCS LYON

---

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
DU 29 DECEMBRE 2023**

---

**DEUXIÈME DÉCISION**  
*Affectation du résultat de l'exercice*

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Gérant,

**décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant 1.192 euros, comme suit :

- la somme de 60 euros à la réserve légale ;
- le solde, soit la somme de 1.132 euros au comptes « *Autres Réserves* ».

L'Associé unique rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

---

**CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL**

**Le Gérant**  
Monsieur Grégory CARMONA




**GC CONSEIL**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 29.520 euros  
Siège social : 28 chemin de la place  
69680 CHASSIEU  
914 552 443 RCS LYON

**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

**CERTIFIÉS CONFORMES A L'ORIGINAL**

Le Gérant  
Monsieur Grégory CARMONA



Désignation de l'entreprise : GC CONSEIL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 13  
 Adresse de l'entreprise 28 CHEMIN DE LA PLACE 69680 CHASSIEU Durée de l'exercice précédent\* 0

Numéro SIRET\* 9 1 4 5 5 2 4 4 3 0 0 0 1 4 Néant  \*

				Exercice N clos le		N-1	
				3 0 0 6 2 0 2 3		1 0 0 0 0 0	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	29 520	CV		29 520	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>29 520</b>	<b>BK</b>		<b>29 520</b>	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 915	BY		5 915	
	Autres créances (3)	BZ	283	CA		283	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	537	CG		537	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>6 735</b>	<b>CK</b>		<b>6 735</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>36 255</b>	<b>1A</b>		<b>36 255</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

\* D'après les dispositions de l'article 238 bis du Code Général des Impôts, les données relatives aux stocks et aux créances doivent être exprimées en Euros.

Désignation de l'entreprise : GC CONSEIL

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....29...520.....)	DA	29 520	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	1 192	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	30 712	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	2 187	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	360	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 576	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	420	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	5 543		
<b>Ecarts de conversion passif* (V)</b>	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	36 255		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 543	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.